

Cour constitutionnelle

GREFFE



N° 086 / CC/GEC

CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE PLENIERE SPECIALE
DU JEUDI 09 OCTOBRE 2025

HEURE : 10 HEURES

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N°	N° DU RECOURS	REQUÉRANT	REQUIS	OBJET	DECISION
1	2053/421/REC-25 du 30/09/2025	Nourou-Dine SAKA SALEY	Direction générale des impôts	Requête en procédure d'urgence aux fins d'injonction de délivrance du quitus fiscal en raison du délai anormal de traitement.	
2	2061/422/REC-25 du 1 ^{er} /10/2025	Renaud Vignilé AGBODJO	Direction générale des impôts	Recours pour non-délivrance du quitus fiscal dans le cadre des élections générales de 2026 en violation de l'article 13 de la CADHP et 35 de la Constitution.	
3	2085/425/REC-25 du 06/10/2025	Jean-Claude Dassonga KOUAGOU	Direction générale des impôts	Demande de délivrance du quitus fiscal.	
4	2093/427/REC-25 du 07/10/2025	Landry Angelo ADELAKOUN Romaric ZINSOU Miguèle HOUETO Conaïde AKOUEDENOUDJE Fréjus ATTINDOGLO	Directeur général des Élections CENA	Recours contre le Directeur général des élections et la CENA au sujet de l'auto-parrainage.	

Cotonou, le 07 OCT 2025

Le Greffier en chef,


Sylvestre FARRA